26/01/2024 Dossier initial, première édition.

DOSSIER DE

PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage:

LEYBROS Emilien

Colin

15250 AYRENS

Localisation du projet : Le Puy du Bos

15250 AYRENS

Description du projet de construction

- 1- Implantation d'une stabulation métallique avec aires paillées pour vaches allaitantes et génisses de 1 et 2 ans.
- 2 Création d'un bâtiment métallique avec auvent côté Sud à usage de stockage fourrage.
- 3 Intégration d'une centrale photovoltaîque sur l'ensemble des deux bâtiments.

Constitution du dossier								
Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13								
PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000°	PC4	Notice descriptive					
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200e					
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000e	PC6	Document graphique d'insertion					
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500e	PC7-8	Document photographique					
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500e							



SICA Habitat Rural - Cantal Architecte : Philippe HERNANDEZ

> 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 38

<u>Tampon - Signature:</u>

A Aurillac, le 26/01/2024

Dessiné par:

Marion ARMANDET

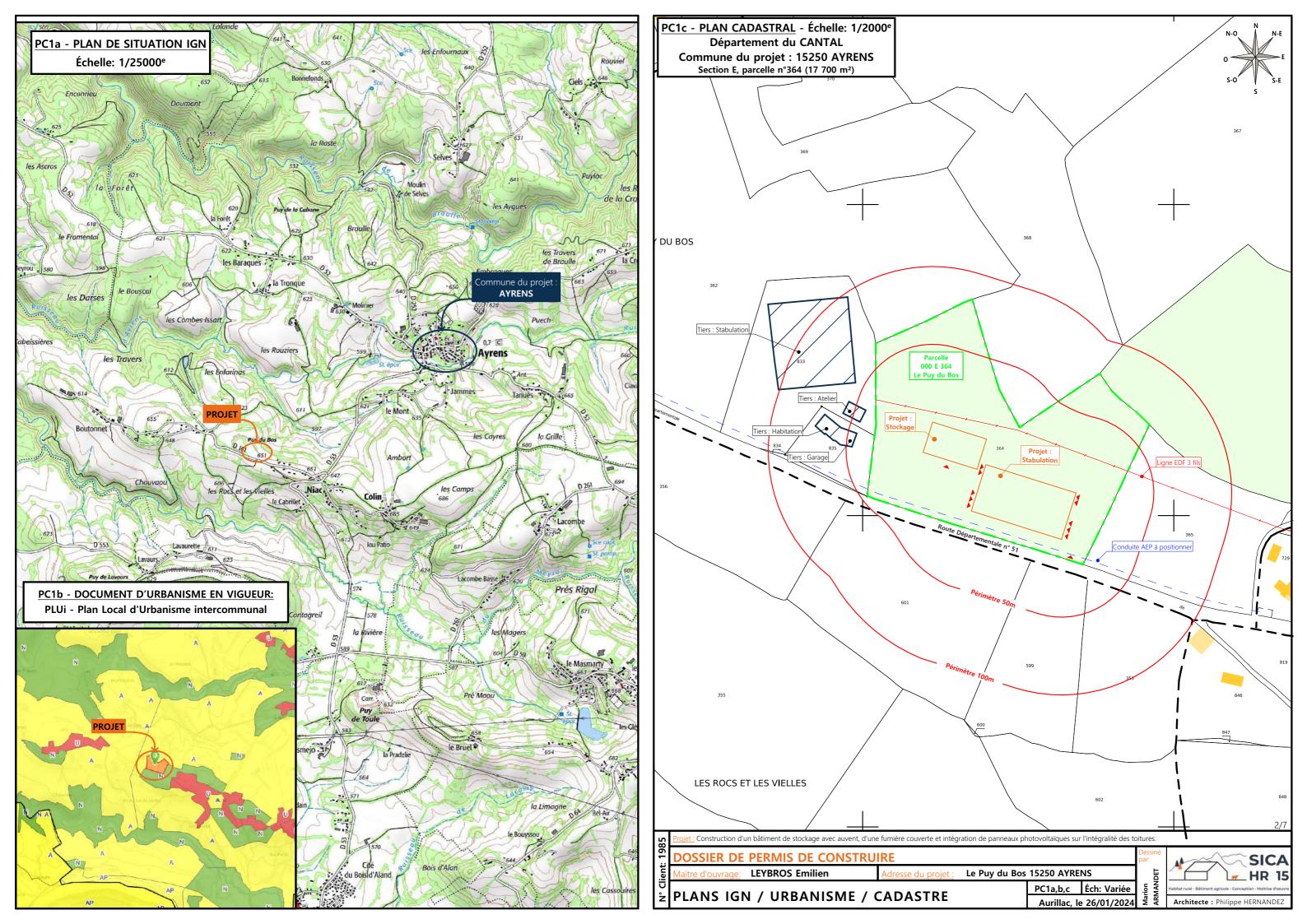
N° Client:

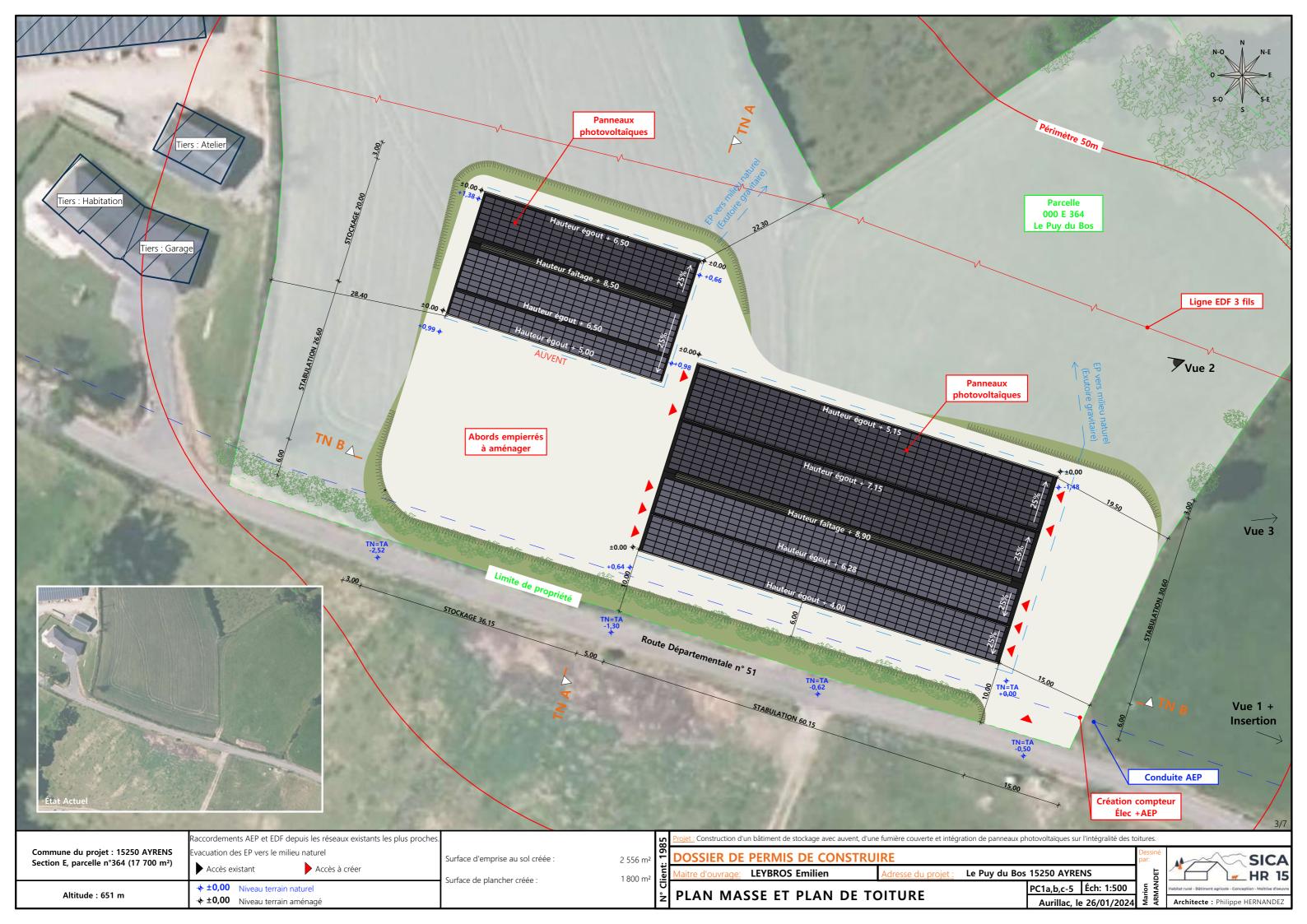
N° Document:

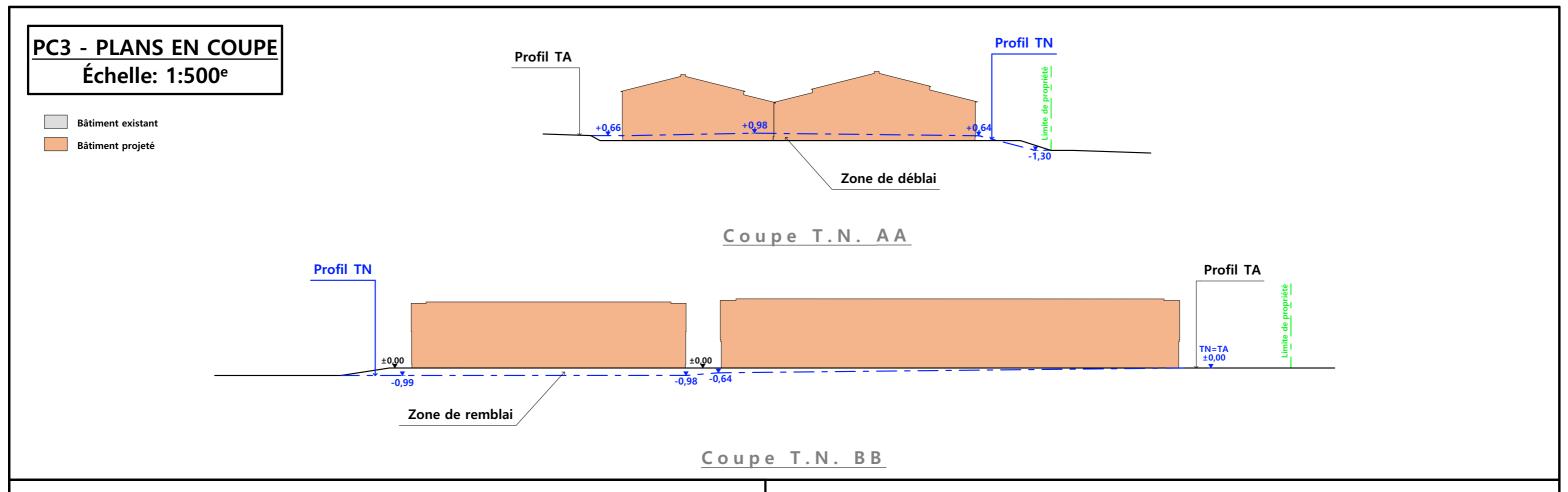
N° de page: 1/7

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation







PC4 - Notice descriptive

Aspect: projet et localisation

Le projet mené par M. LEYBROS consiste à construire :

- 1- Un hangar métallique semi-ouvert avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins allaitants d'une surface d'emprise au sol d'environ 1836 m².
- 2- Un hangar métallique semi-ouvert avec couverture photovoltaïque à usage de stockage de fourrage d'une surface d'emprise au sol d'environ 720 m².

Le siège d'exploitation est situé au lieu-dit cadastré "Colin" sur la commune d'AYRENS (15250). Les constructions envisagées seront implantées non loin de là sur la parcelle N° 364 de la section E nommée "Le Puy du Bos" en bord de la Route Départementale N° 31 menant à « Boutonnet ».

Le choix de cette implantation est motivé par le fait qu'il s'agit d'une parcelle propriété du porteur de projet.

L'accès au site se fera depuis la voie goudronnée par une cour et des abords empierrés.

La construction sera tenue à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'un nouvel exploitant sans bâtiment d'élevage en propriété ; le bâti obsolète exploité jusqu'alors arrive en fin de bail.

L'objectif est donc de créer un siège nouveau à l'exploitation respectueux des conditions de logement des animaux et des conditions de travail de l'exploitant.

La pratique du plein air hivernal pourra ainsi être stoppé.

Aspect: environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement modéré en déblai/ remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.

La structure du projet sera métallique tout comme les bardages et les portes.

Des éléments de polycarbonate y seront insérés dans les bardages afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades. (acier RAL 7006 pour les bardages, acier RAL 7022 pour les portes).

Les rares parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut sombre.

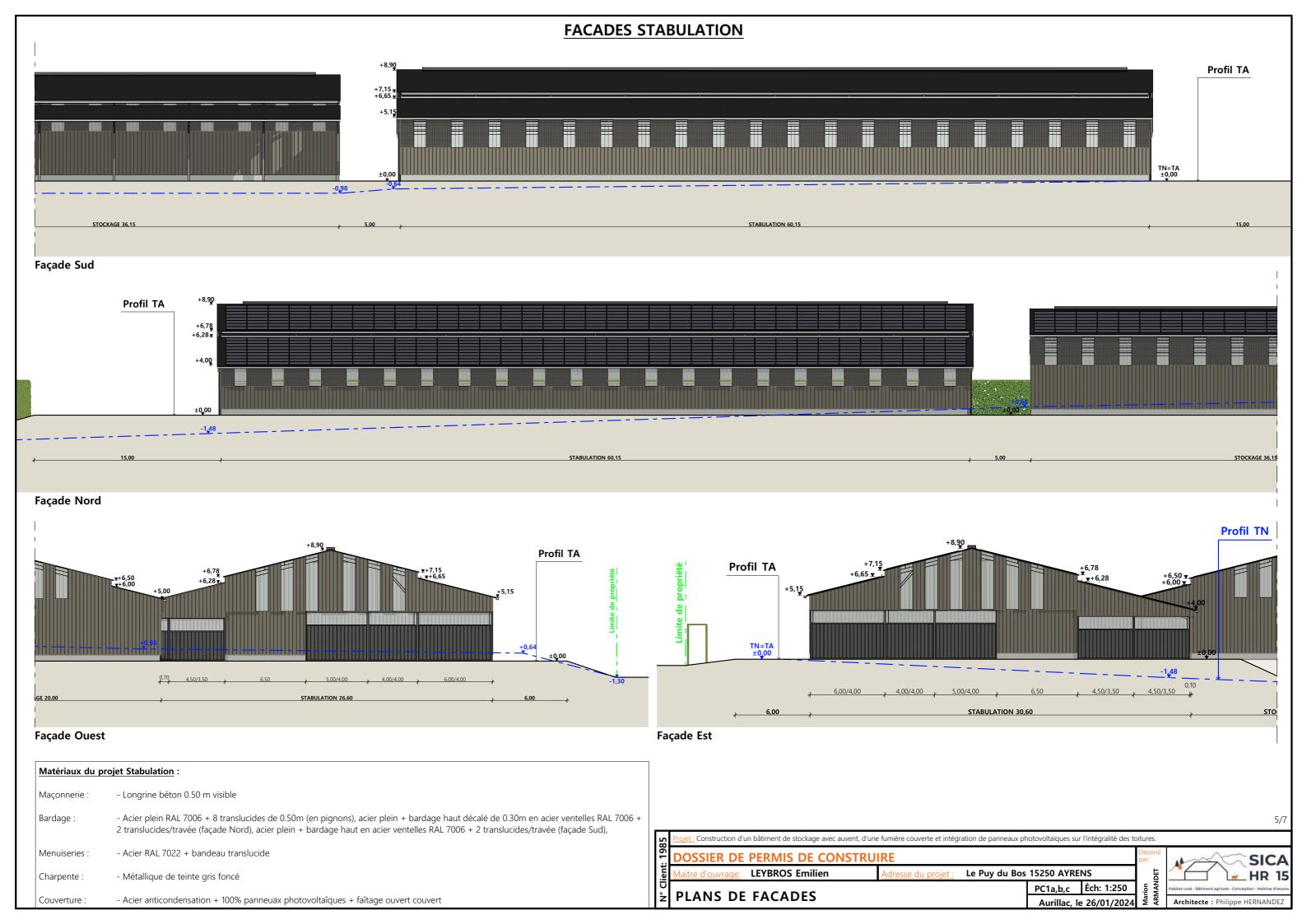
La couverture se fera en tôle acier traitée anti-condensation de teinte graphite RAL 7022 avec intégration de modules photovoltaïques (cadre à couleur sombre et mate).

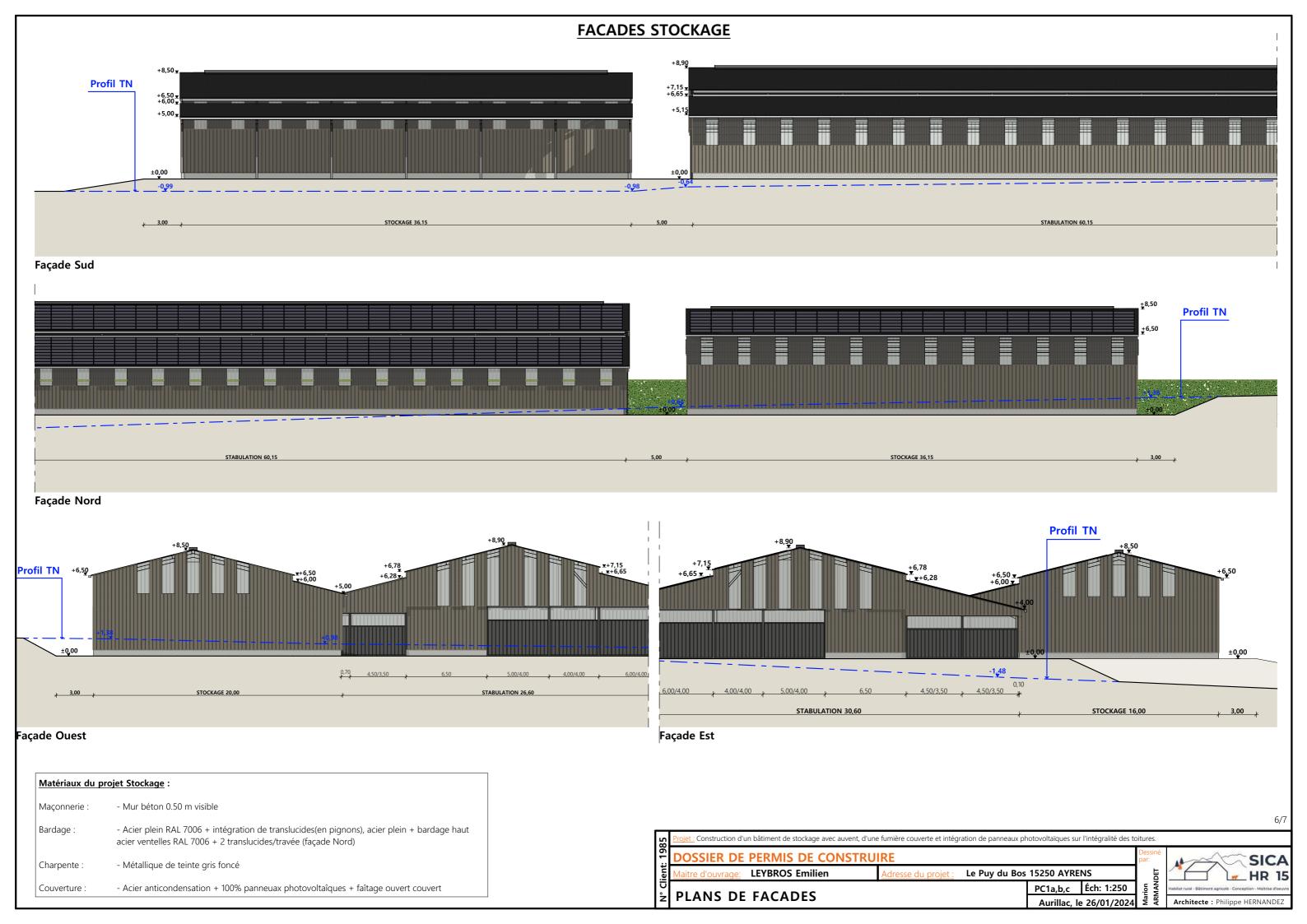
Les EP seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants les plus proches.

Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci de Monsieur LEYBROS de réaliser un ensemble fonctionnel et en harmonie avec son environnement paysager.





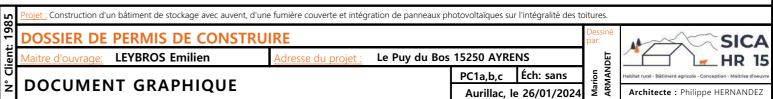












26/01/2024 Dossier initial, première édition. Modifications

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

LEYBROS Emilien Maître d'ouvrage:

Colin

15250 AYRENS

15250 AYRENS

Le Puy du Bos Localisation du projet :

Description du projet de construction

- 1- Implantation d'une stabulation métallique avec aires paillées pour vaches allaitantes et génisses de 1 et 2 ans.
- 2 Création d'un bâtiment métallique avec auvent côté Sud à usage de stockage fourrage.
- 3 Intégration d'une centrale photovoltaîque sur l'ensemble des deux bâtiments.

Constitution du dossier						
DET1	Vue au sol aménagement bâtiment d'élevage - Éch: 1/200e					
DET2	Vue au sol aménagement Stockage - Éch: 1/200°					
DET3	Coupe de principe bâtiment d'élevage - Éch: 1/100e					
DET4	Coupe de principe stockage - Éch: 1/100e					
DET5	Perspectives 3D					



Conseiller Bâtiment:

Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal 26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239 15002 AURILLAC Cedex Téléphone : 04 71 45 55 00











A Aurillac, le 26/01/2024

N° de page:

1/6

Dessiné par:

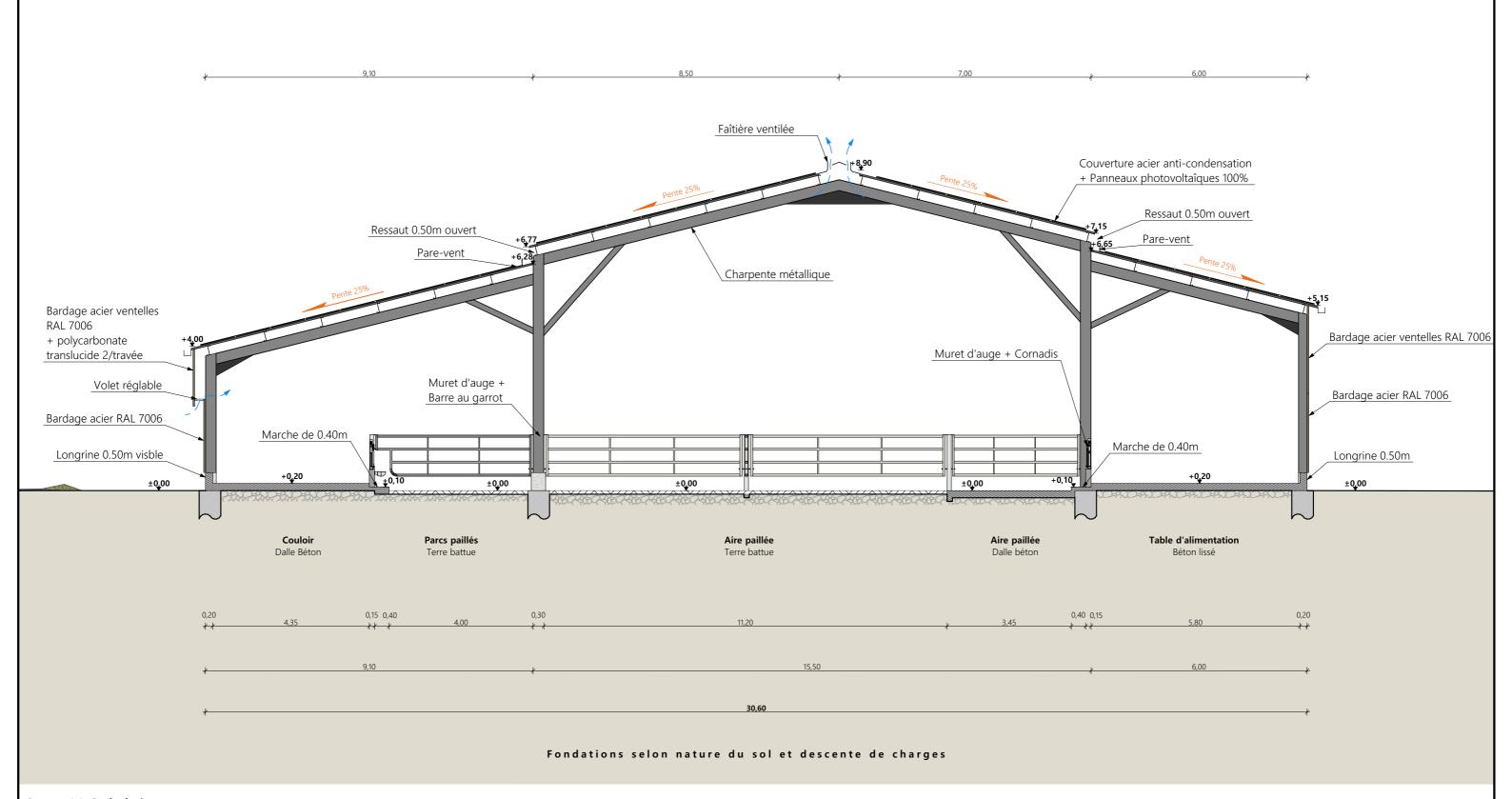
Marion ARMANDET

N° Client:

N° Document: TECH01

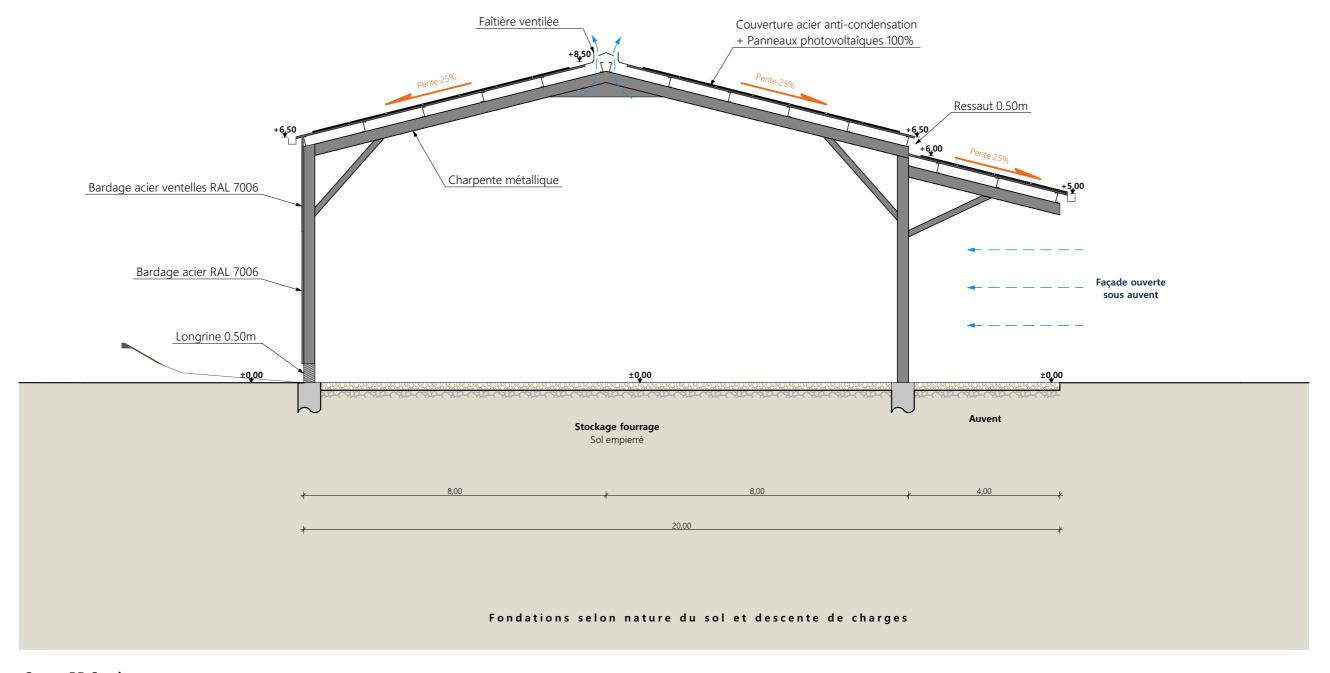
Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.



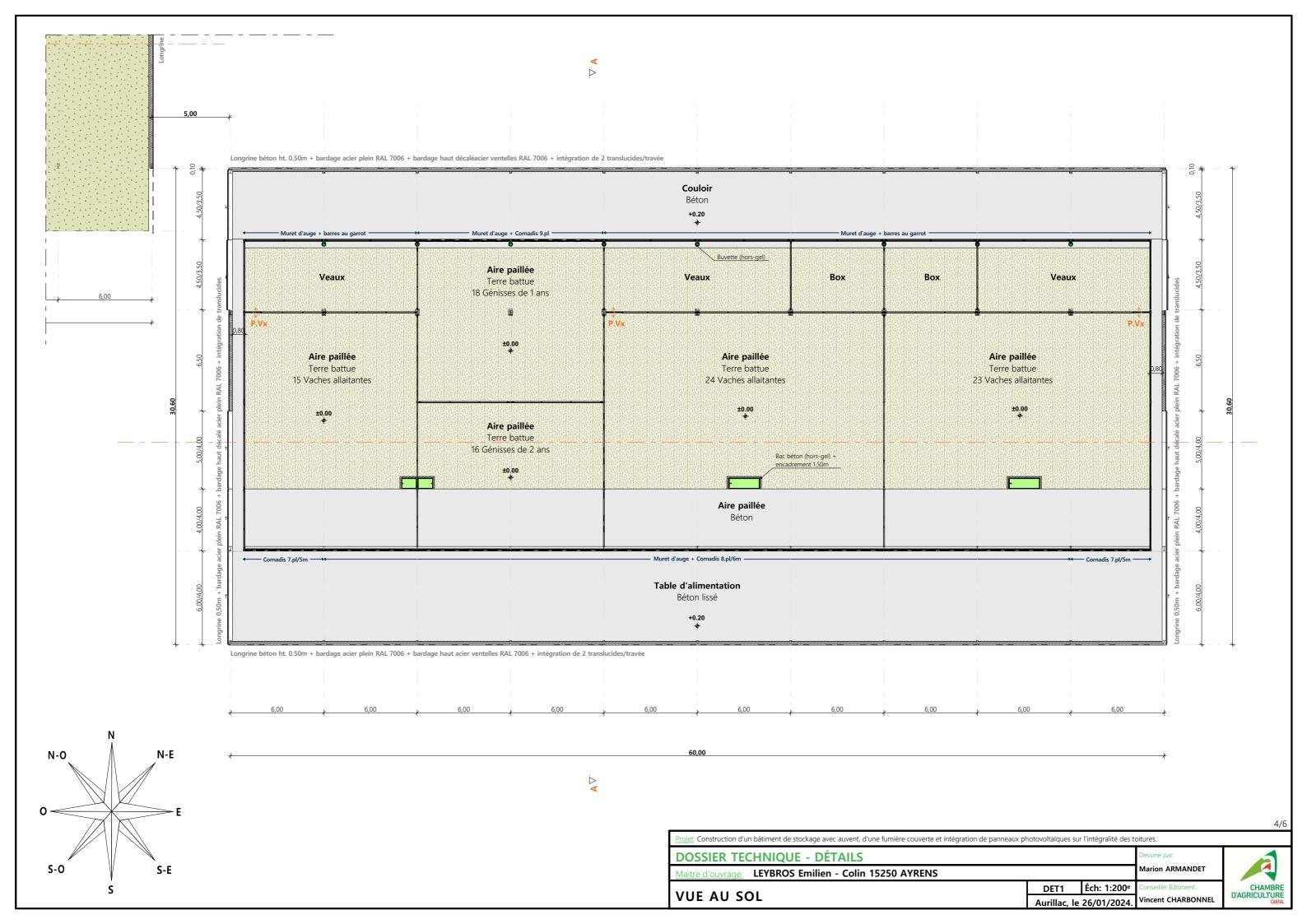
Coupe AA Stabulation

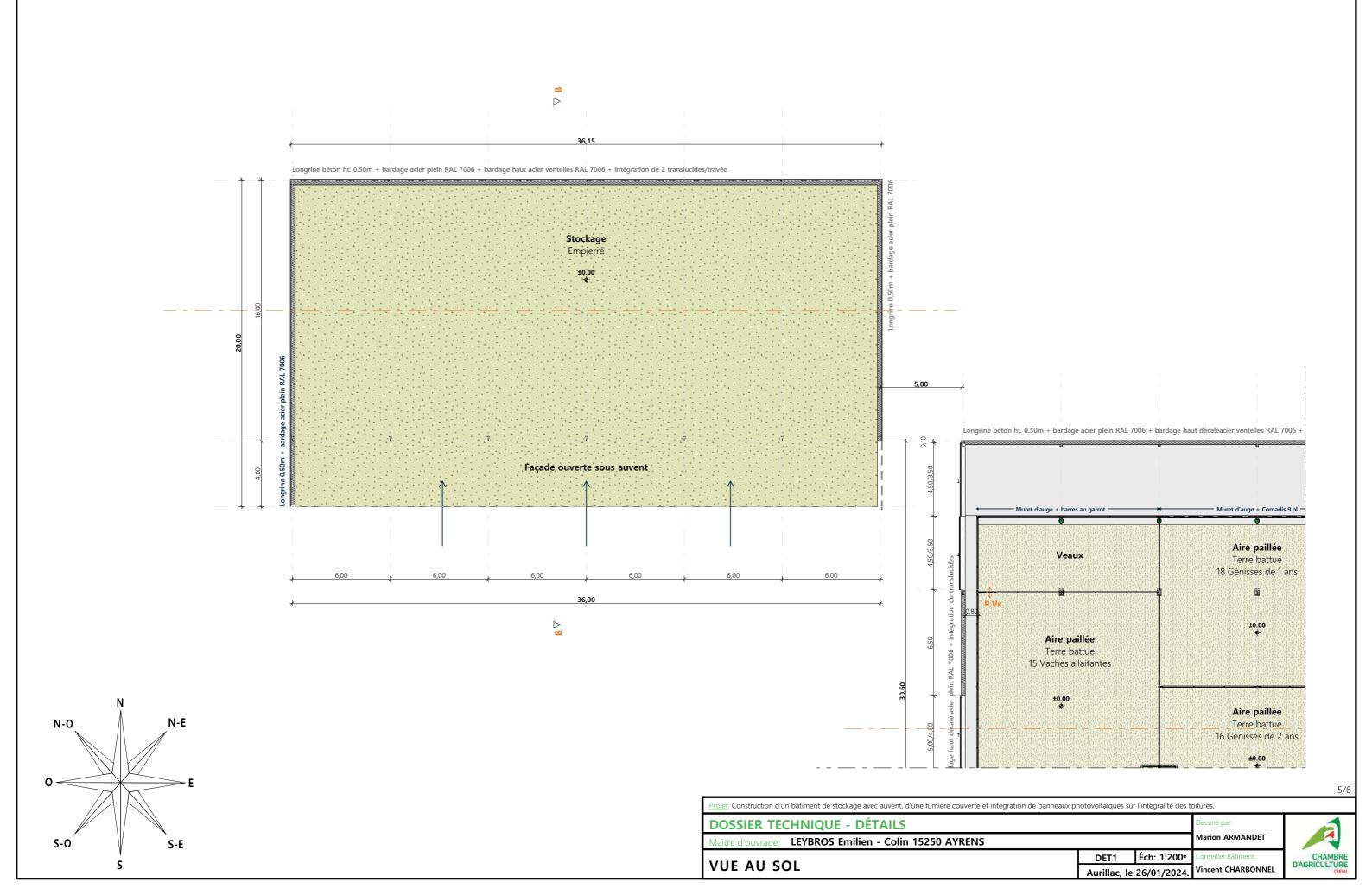
Projet: Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.						
DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS	Dessiné par:	4				
Maitre d'ouvrage: LEYBROS Emilien - Colin 15250 AYRENS			Marion ARMANDET			
COURT DE PRINCIPE			Conseiller Bâtiment:	CHAMBRE D'AGRICULTURE		
COUPE DE PRINCIPE		26/01/2024.	Vincent CHARBONNEL	DAGRICOLI ORE		



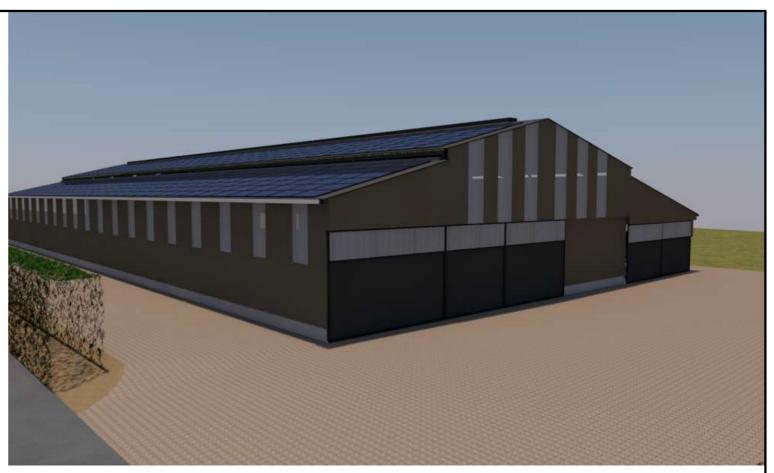
Coupe BB Stockage

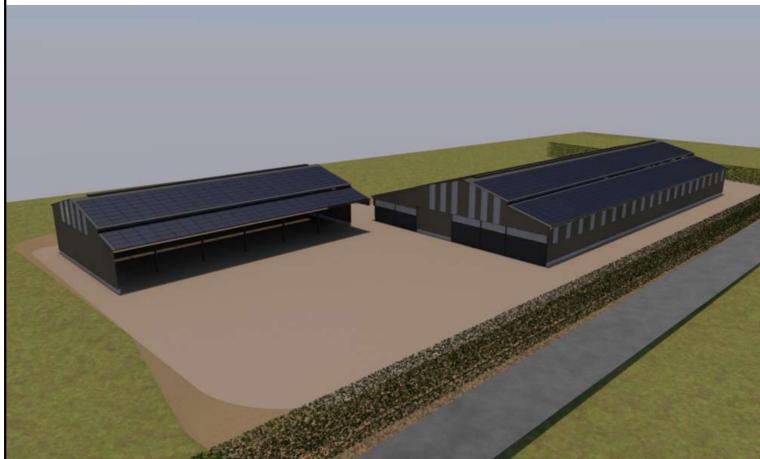
				5,7 0		
et: Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.						
OSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS			Dessiné par:			
itre d'ouvrage: LEYBROS Emilien - Colin 15250 AYRENS			Marion ARMANDET			
OUDE DE BRINGIRE	DET2	Éch: 1:100e	Conseiller Bâtiment:	CHAMBRE D'AGRICULTURE		
OUPE DE PRINCIPE		26/01/2024.	Vincent CHARBONNEL	EANTAL		

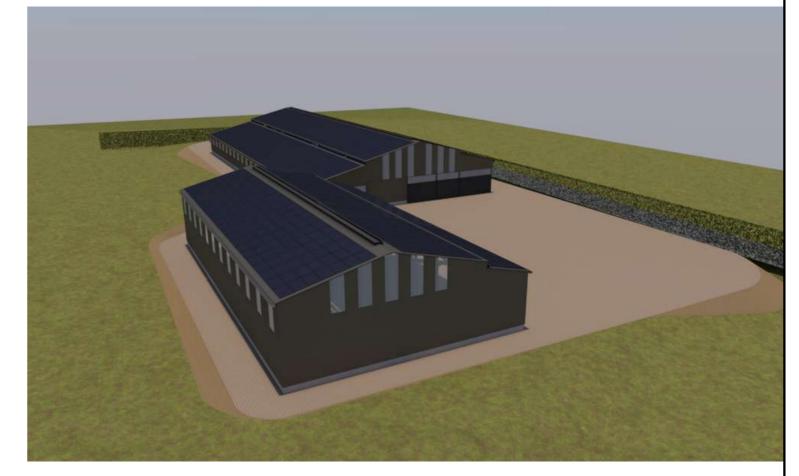












Projet: Construction d'un bâtiment de stockage avec auvent, d'une fumière couverte et intégration de panneaux photovoltaïques sur l'intégralité des toitures.

Dessiné par:

Maitre d'ouvrage: LEYBROS Emilien - Colin 15250 AYRENS

PERSPECTIVES

DET3 Éch: sans Conseil
Aurillac, le 26/01/2024. Vincen

Conseiller Bâtiment:

Vincent CHARBONNEL

Marion ARMANDET

